

M5-RFP : De fortes propositions pour améliorer l'avant-projet de Constitution

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 05 DECEMBRE 2022

1237

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Eau potable pour tous

Un combat de titan pour Yeah Samaké



Barrage de Gouina : La main de la Chine



Coupe du Monde Qatar 2022 : Clap de fin pour le Sénégal



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

04 Nov. 2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

375

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

619 187 Vaccinations incomplètes

2 487 836 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 760

Guéris

31 941

Décès

742

dont 01 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.23



/ Une /



Eau potable pour tous : Un combat de titan pour Yeah Samaké

P.5

/ Brèves /



Mali : Le GSIM revendique l'attaque de Kayes

P.12

Loi des finances 2023 : Le CNT donne son quitus

P.12

Mois de lutte contre le VIH-SIDA : La mutualisation des efforts, gage d'efficacité dans la riposte

P.13

Commerce international : L'Afrique ne pèse que 2,3 %

P.13

Mali : Le SG adjoint aux opérations de l'ONU attendu à Bamako aujourd'hui

P.14

Grande mosquée de Bamako : Le chantier polémique fermé

P.14

/ Actualité /



Rentrée des Cours des Tribunaux : La cérémonie solennelle sous la Présidence de Son Excellence, le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature

P.15

Inauguration du Barrage hydroélectrique de Gouïna : Pour plus d'énergie aux Etats membres de l'OMVS

P.17

Barrage de Gouïna : La main de la Chine

P.19

1ère édition des Journées du Poisson au Mali : Le sous-secteur de la pêche à l'honneur !

P.20

Barrage hydro-électrique de Gouïna : Le Ministre Lamine Seydou Traoré évoque les avantages de l'ouvrage

P.21

/ Politique /



Nouvelle constitution : Levée des boucliers contre l'avant-projet !

P.23

Dr Boubou Cissé : " Le chemin de stabilité passe par l'état de droit " le crédit de notre pays s'est profondément affaibli sur la scène internationale "

P.24

M5-RFP : De fortes propositions pour améliorer l'avant-projet de Constitution

P.26

/ Culture & société /



Cheikh Diallo, designer : Le génie créateur d'un artiste polyvalent

P.29

/ International /



Burkina : « La suspension immédiate » de RFI « jusqu'à nouvel ordre »

P.30

Burkina Faso : Le porte-parole du gouvernement dément une « tentative de coup d'état » contre le capitaine Ibrahim Traoré

P.31

/ Sport /



Assemblée générale ordinaire du CNOSM : 2021, une année de doute bouclée sur une note d'espoir

P.32

Coupe du Monde Qatar 2022 : Clap de fin pour le Sénégal

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Eau potable pour tous

Un combat de titan pour Yeah Samaké

Yeah Samaké fait encore parler de lui. Et, comme toujours, en bien.

■ ■ Yeah Samaké est l'un des rares hommes politiques maliens, dont les actions m'ont convaincues. Il ne fait pas de tapage sur les médias comme certains, mais ses actions font parler de lui. En plus des écoles, des bourses d'études qu'il offre aux étudiants, en-

fants de pauvres, j'ai vu sur sa page Facebook qu'il a offert des châteaux à des villages. Ce sont des actes à encourager... ». Ainsi s'est exprimé Issa Diarra, ce dimanche à Baco-djicoroni lors d'une causerie entre jeunes. Ce témoignage, parmi d'autres, démontre à

combien l'enfant de Ouélessébougou est suivi de près dans ses actions multiples envers les populations maliennes.

Récemment encore, le philanthrope a offert, dans la commune de Sanankoro Djitoumou, deux châteaux d'eau ; inaugurés en fin de semaine passée. « **Dans la réalisation de son projet d'Eau potable pour tous, l'ambassadeur Yeah Samake était aujourd'hui dans la commune de Sanankoro Djitoumou précisément à Dogotou et à Tiemba pour la réception de deux châteaux d'eaux qu'il a réalisés au bénéfice de la population des deux villages** », a précisé sa cellule de communication.

Par ce geste, qui vient soulager des milliers de personnes dans cette commune, Yeah Samaké a « **répondu à la demande des ressortissants de Dogotou à Bamako qui ont sollicité la réalisation de cet addiction**

d'eau lors d'une audience au siège du PACP pour les femmes du village ».

Jusqu'ici, en effet, les habitants de Dogotou et Tiemba étaient confrontés à un problème criard d'eau. «**Pour Tiemba, il est important de rappeler qu'il y avait un besoin crucial d'Eau dans ce village qui n'avait aucun espoir pour la réalisation d'un tel château que Yeah Samake a réalisé suite à la demande de l'ensemble dudit village ayant exprimé le besoin à la sous-section PACP de Sanankoro Djitoumou** », explique la cellule de communication du président d'honneur du PACP.

Pour l'heureux donateur, « **ce don entre dans sa volonté de soutenir les actions sociales, les concrètes** ». Selon lui, avant les villages de Dogotou et Tiemba, il a fait un forage à Sanankoro Djitoumou. Le président d'honneur du PAC a ainsi encouragé la jeunesse de Djitoumou à soutenir ces genres d'actions dans le sens du développement de la commune.

Selon des sources locales, c'est la première fois dans la commune de Sanankoro Djitoumou, qu'un homme politique réalise deux châ-



teaux d'eaux dans deux villages différents. Il faut préciser que Yeah Samaké a construit des dizaines d'écoles à travers le pays, offert des bourses à plusieurs élèves et étudiants

pour des études à l'extérieur, et des dizaines de forages aux populations dans le besoin.

Anguimé Ansama



■ Boubacar Païtao



Mouvement pour la protection des journalistes contre les violences au Mali (MPV-Mali)

Communiqué N° 003/MPV22 relatif à la désignation de notre confrère Boubacar Yalcoué au poste de Secrétaire Général du Comité exécutif du Conseil National de la Jeunesse du Mali (CNJ-Mali).

Le Mouvement pour la protection des journalistes contre les violences au Mali (MPV-Mali) a appris avec satisfaction la désignation de son président, notre confrère Boubacar Yalcoué, Directeur de publication du journal Le Pays au poste de Secrétaire Général du comité exécutif du Conseil National des Jeunes (CNJ).

Le MPV-Mali félicite notre confrère pour la confiance ainsi placée en lui et lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de cette noble et exaltante mission pour le bonheur de la jeunesse malienne.
P/Le président PO
Boubacar PAITAO



■ Issa Kaba



Les politiques maliens et leurs incohérences.

En principe, les partis sont créés et leurs animateurs formés afin de changer positivement la vie dans la cité. Ils doivent œuvrer pour le bien-être de leur population, mais nous voyons le contraire sous nos cieux.

Au Mali, la politique, c'est d'abord s'enrichir, enrichir sa famille puis son entourage, sans se soucier de la communauté en générale.

Sinon, comment comprendre que 51 partis politiques et associations osent se réunir pour former un front contre cette transition qui fait la fierté de toute l'Afrique, voir du monde.

Heureusement le peuple malien a tout compris de leur jeu machiavélique à la solde du colonisateur.

Ils n'ont que les élections dans la bouche comme prétexte.

Pour un petit rappel :

Le pétrin dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui n'est-il pas le fruit de la mauvaise gouvernance, de la gabegie de ceux-là en qui le peuple a eu confiance dans un passé récent ?

Alpha Oumar n'était-il pas élu ?

Pour quel résultat ?

ATT, le seul bâtisseur de 1992 à nos jours n'a-t-il pas été chassé par le complot de ces mêmes politiciens véreux ?

Ibrahima Boubacar Keita, n'était-il pas élu démocratiquement avec plus 77% de l'électorat ?

Qu'a-t-il fait de bon durant son mandat écourté de 7 ans ?

Alors, nous comprenons pourquoi ces politiques pleurnichent, c'est juste par ce qu'ils sont sevrés du vol et des magouilles, dont ils avaient l'habitude.

C'est aussi parce que nombreux d'entre eux vivent de la politique.

Chers politiciens sevrés, la politique n'est pas un métier, vous avez intérêt à aller travailler. Sachez que tant que cette transition est sur la bonne voie, elle a le soutien indéfectible du vaillant peuple du Mali.

Allez -y apprendre donc à travailler car rien ne sera comme avant dans ce pays sur la voie de la vraie Refondation et de l'indépendance totale.

Adhy Tall



■ Netafrique.net



Des fans qataris souriants prenaient des photos de la Miss croate Ivana Knoll à la Coupe du monde parce qu'ils désapprouvaient sa tenue, a affirmé une personnalité très connue. Lors du match d'ouverture de la Croatie contre le Maroc, le mannequin, qualifié de fan le plus sexy de la Coupe du monde, est apparu dans un haut de bikini rouge et blanc et des leggings rouges serrés attirant l'attention de nombreux spectateurs....



■ Daouda Bakary Kone



Moi, j'aime Yeah Samake parce que lui, au moins il l'a fait et je suis témoin...maintenant yeah Samake faut aller à Kolondieba on a besoin de vous labas on veut boire de l'eau...

■ Abdoul Momini Bokoum



COMMUNIQUÉ DE DÉNONCIATION SUITE À LA DÉTENTION ILLÉGALE D'ARME DE GUERRE PAR MR SEKOU BOLLY :

Le Collectif pour la Défense des Militaires en abrégé CDM a constaté avec regret hier Samedi 03 Décembre 2022 sur les Réseaux Sociaux dans une Vidéo la Détention Illégale d'Arme de Guerre par Monsieur Sekou Allaye Bolly non moins Conseiller au Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Sociale.

Le CDM dénonce avec la dernière énergie cette attitude incompatible avec la fonction et le rôle que celui-ci doit jouer dans la stabilisation de notre pays.

Il est aujourd'hui inconcevable qu'au moment où le Vaillant Ministre de la Réconciliation et de la Cohésion Sociale est à pied d'œuvre pour Réconcilier tous les Maliens qu'un agent de son Département s'adonne au folklore avec une Arme de Guerre.

Le CDM demande au Gouvernement de la Transition Panafricaine du Mali de ne pas céder aux chantages de ce Monsieur qui aujourd'hui ne mérite pas ce poste ne serait ce qu'à cause de ses différentes positions.

Tantôt, il Incrimine nos FAMA, tantôt il se fait un Défenseur.

À défaut de sa démission, le CDM demande son limogeage car on ne peut être Joueur et Arbitre à la fois.

Le CDM rappelle que seuls les éléments de nos Forces Armées de Défense et de Sécurité sont habilités à porter des armes.

Toute personne Civile Détentrices d'une Arme doit être désarmé pour la stabilité de notre pays y compris ce cas Bolly.

Le CDM renouvelle encore une fois son appel à l'ensemble des Maliens pour une union sacrée autour de nos Forces Armées de Défense et de Sécurité résolument engagées dans la Défense de la Patrie.

Pour la stabilisation de notre très chère Patrie, le comportement et la conduite de tout un chacun compte.

Ensemble nous Pouvons et Ensemble nous Vaincrons !

Bamako, le 4 Décembre 2022
CELLULE DE COMMUNICATION



■ Ammy Baba Cisse



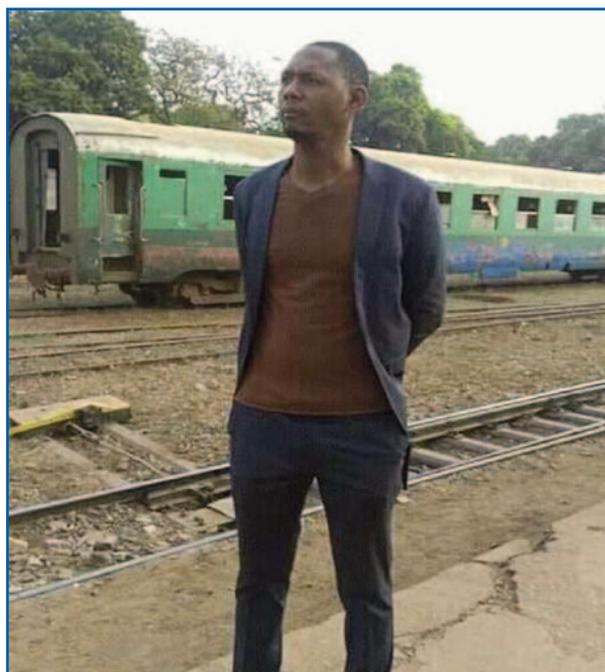
Communiqué du FARK sur la disparition de son président :

Le Front d'Actions pour la Région de Kayes, FARK a appris avec une très grande inquiétude et une grande consternation la disparition de son président, Mamedy DIOULA DRAME, survenue ce vendredi 02 décembre 2022 à Bamako.

En effet, depuis le vendredi soir jusqu'à l'heure où ce communiqué fait date, sa famille, ses proches et sa famille associative(FARK) restent sans ses nouvelles. Par conséquent, FARK invite les plus hautes autorités de tout mettre en œuvre afin que notre camarade de lutte, Mamedy Dioula DRAME soit retrouvé sain et sauf le plus rapidement possible. Et leur exhorte aussi à ouvrir une enquête sur cette affaire. Tout en espérant retrouver notre président dans les plus brefs délais sain et sauf, nous invitons nos membres de rester mobilisés et vigilants sur cette disparition.

Fait à Bamako, le 04 décembre 2022.

Cellule de communication FARK



Financial Afrik



Le ministre des Mines et des Hydrocarbures de la Guinée équatoriale, Gabriel Mbagha Obiang Lima, sera le nouveau président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 2023. Annonce, depuis Johannesburg, les pays africains producteurs de pétrole, ce samedi 3 décembre.



Mady Keita



Merci au bâtisseur Yeah Samake pour les deux forages offerts dans la Commune de Sanankorodjitoumou à Ouellessebougou. Cette action vient s'ajouter à la longue liste d'actions concrètes réalisées dans la localité de Ouellessebougou.



Idrissa Seck



Quelles que soient nos divergences, que nous ayons été heurtés ou blessés dans ce que nous avons de plus cher et de sacré, rien ne justifie la violence et plus particulièrement la violence envers les femmes.

A l'Assemblée nationale, tout comme au Conseil Économique, Social et Environnemental, nous avons le devoir de représenter dignement le peuple sénégalais. Ne l'oublions pas. La démocratie au Sénégal est le modèle de référence africaine et tous devrions contribuer à le préserver.

Yeah Samake



CHERS AMIS,
Nous sommes bien arrivés dans le Fologna. Je remercie le Président et les membres de la Section PACP Mali (Parti pour l'Action Civique et Patriotique) de Kadiolo pour l'Accueil chaleureux!
Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



Wassim Nasr



#RDC #Congo allégeance pour la 3e fois à l'EI et son calife, mais ce sont bien sûr « les ADF qui n'ont rien à voir avec les jihadistes et les jihadistes qui font de la propagande pour faire croire qu'ils sont dans le pays » // on remarque comme à chaque fois des enfants soldats



Kassim Traoré
1 h · 🌐

Urgent ! Choguel est de retour. Le PMI devient Ministre d'État et assure désormais l'intérim en cas d'empêchement.
Source: ORTM.Reprise officielle du PM demain le 05 décembre 2022.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif à **l'entretien et nettoyage des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts.**

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA.**

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 13 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif au **gardienage et surveillance des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts**.

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 14 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

Mali : Le GSIM revendique l'attaque de Kayes



Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) a affirmé, dans un communiqué diffusé vendredi soir, être l'auteur de l'attaque du 30 novembre dernier ayant fait deux morts dans la région de Kayes. Dans la nuit de mercredi à jeudi 30 novembre, des hommes armés ont pris d'assaut le poste de douane et le camp des Forces armées maliennes (Fama) de la ville Yélimané, à 600 kilomètres, à l'ouest de Bamako, dans la région de Kayes, non loin de la frontière avec la Mauritanie. Ce double assaut aurait fait deux victimes dont un militaire et un civil selon des sources locales. L'attaque a été revendiquée ce vendredi par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) très active au Mali. Dans son communiqué, le groupe jihadiste proche d'Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI) s'en prend aussi ironiquement aux mercenaires de la compagnie sécurité privée russe, Wagner, « qui pillent et tuent les innocents, vendent leurs larcins sur les marchés, brûlent les villages et confisquent le bétail... » Depuis quelques années, la Katiba du Macina, composante du Groupe de soutien à l'Islam (GSIM) affilié à Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI), évolue vers l'ouest du Mali depuis son bastion du centre. Cette stratégie expansionniste s'articule autour de prêches dans les villages des régions de Kayes et de Koulikoro. Alors que les premières prédications remontent à 2016, c'est à partir de mai 2020 que les hommes d'Amadou Kouffa ont installé une base entre Diéma et Yélimané, sous la direction du jihadiste Abou Abderrahman, responsable de la zone de Nampala. Mais cela passe aussi par des attaques contre les représentants de l'État. En août 2020, deux gendarmes ont été tués dans l'attaque de la brigade territoriale de Sandaré, dans le cercle de Nioro du Sahel. Quelques jours après, trois soldats maliens sont tombés dans une embuscade à Guiré, dans le cercle de Nara. Le 29 août dernier, des jihadistes présumés ont attaqué le poste de sécurité de Hamdallaye, dans le cercle de Kéniéba. Ces opérations de la Katiba du Macina ne sont pas uniquement une source d'inquiétude pour le Mali. Le Sénégal qui a réussi jusque-là à contenir l'insurrection jihadiste dans le Sahel au niveau de ses frontières, va redoubler de vigilance en raison de sa proximité avec localités ciblées par les jihadistes dans la région ouest du Mali. A ce titre, les autorités sénégalaises ont décidé de renforcer la sécurité à la frontière avec le Mali, en établissant des camps militaires mais aussi en insistant sur la coopération avec le Mali et la Mauritanie pour des actions communes préventives contre les groupes jihadistes.

APA

Loi des finances 2023 : Le CNT donne son quitus



Le Conseil national de Transition a adopté hier jeudi, la loi des finances 2023 fixée à près de 2 200 milliards de francs CFA. Ce budget présente un déficit global de plus 695 milliards de FCFA contre 664 milliards dans la loi des finances rectificative 2022. Soit une augmentation de 4,73%.

Le Projet de loi porté par le ministre de l'Économie et des Finances a été présenté aux membres du Conseil National de Transition sous deux formes. Alousséni Sanou a d'abord présenté les prévisions de recettes budgétaires pour l'exercice 2023.

Celles-ci s'élèvent à 2.199 milliards 908 millions de francs CFA contre 1.982 milliards 440 millions de francs CFA dans la loi de finances rectificative 2022. Les prévisions de dépenses budgétaires pour l'exercice 2023 ont également augmenté de 9,40%. Elles s'élèvent à 2.895 milliards 903 millions de francs CFA contre 2.647 milliards 28 millions de francs CFA dans la loi des finances précédente.

Les budgets de la Présidence, du CNT et de la SE en hausse

Cette loi des finances 2023 prévoit un déficit global de 695 milliards 995 millions de FCFA, contre 664,588 milliards de FCFA dans la loi des finances rectificative 2022, augmentée de 4,73%.

La loi des finances 2023 prévoit 70 milliards 750 millions pour les dépenses électorales. Il s'agit du référendum, des élections des conseillers des collectivités, des législatives et de la présidentielle de février 2024. Il faut aussi noter la hausse des dotations destinées à la Présidence de la République, au Conseil national de transition et à la direction générale de la sécurité d'État.

Une hausse pas forcément négative

« L'augmentation de ce budget en recettes et dépenses budgétaires de près de 10 % peut avoir un impact positif sur les populations », affirme l'économiste Modibo Mao Macalou. L'ancien conseiller économique à la Présidence ajoute toutefois, que tout dépendra de l'efficacité de la dépense budgétaire.

Source : studiotamani

Mois de lutte contre le VIH-SIDA : La mutualisation des efforts, gage d'efficacité dans la riposte



Placée sous le haut parrainage de Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, Président du Haut Conseil National de lutte contre le sida, la cérémonie d'ouverture du mois de lutte contre le VIH-Sida a eu lieu, ce 1er décembre 2022, à la Faculté de médecine et d'Odontostomatologie de Point-G, dans le district de Bamako. Le Président de la Transition était représenté par sa Conseillère spéciale, Colonel Assa Badiallo TOURÉ.

Cette cérémonie, qui a enregistré la présence des membres du Gouvernement, notamment, Madame la Ministre de la Santé et du Développement social, du Secrétaire exécutif du Haut Conseil National de lutte contre le Sida, des partenaires techniques et financiers, a été le lieu de saluer les énormes efforts consentis par les autorités maliennes dans le cadre de la lutte contre le VIH-Sida. « La lutte contre le VIH-Sida a fait des progrès notoires en trois décennies, mais la pandémie VIH-Sida reste encore un problème majeur de santé publique au Mali », a expliqué la Conseillère spéciale du Président de la Transition, dans son allocution marquant l'ouverture du mois de la lutte contre le VIH-Sida.

La représentante du Chef de l'État a déploré des obstacles dans la lutte contre cette maladie dans notre pays. Elle a mentionné notamment la crise sécuritaire et la pandémie de la COVID-19. « Bien qu'une simple maladie chronique, le VIH-Sida est un problème de société auquel il faut adresser une attention particulière », a-t-elle précisé avant de souligner que « le défi est certes énorme, mais il nous faut le relever ».

La Représentante du Président du Haut Conseil National de lutte contre le VIH-Sida a également souligné la nécessité d'une synergie d'action dans la riposte contre cette maladie. « Le contrôle du SIDA à l'horizon 2025 et son élimination à l'horizon 2030 nécessitera de l'engagement et du leadership dans la constance aussi bien des décideurs que des organisations de la société civile », a expliqué Colonel Assa Badiallo TOURÉ. Pour une meilleure synergie d'action autour de cette maladie, la Représentante du Chef de l'État a lancé un appel vibrant aux plus hautes autorités administratives, aux leaders religieux et coutumiers, aux personnes vivants avec le VIH, à la population, aux professionnels de la santé ainsi qu'au Haut Conseil de lutte contre le VIH-Sida.

Enfin, elle a invité à nouer « un partenariat public-privé dynamique basé sur la confiance mutuelle dans la communication effective, une coopération nationale et internationale plus forte ». Outre cela, la Conseillère spéciale du Président de la Transition a exhorté à faire « une bonne utilisation rationnelle des ressources humaines et financières déjà disponibles » et à une mobilisation « ressources additionnelles internes

Commerce international : L'Afrique ne pèse que 2,3 %



L'Organisation mondiale du Commerce (OMC) s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Elle favorise la bonne marche des échanges à travers les prévisions tout en offrant une liberté des échanges et une égalité de conditions entre tous ses membres. Les défis pour l'Afrique restent d'améliorer sa performance afin de peser davantage au sein de l'organisation.

Depuis les années 1960, le concept commerce international est au cœur des préoccupations des nations. L'intérêt pour ce domaine est à juste titre. Avec la globalisation, les échanges commerciaux ont atteint un niveau qui nécessite une régulation dont l'OMC est en charge. Pour notre continent, fournisseur de matières premières, il s'agit de maîtriser les outils de l'organisation afin de pouvoir peser dans la balance. Dans les échanges commerciaux, l'Afrique exporte 26 % de ses produits au sein de l'UE, 15 % en Chine, 18 % intra-Afrique, 5 % aux Etats Unis, 3 % au Royaume Uni et 34 % vers d'autres débouchés. Quant aux importations, le classement ne change pas. 26 % avec l'Union européenne, la Chine est à 16 %, Intra-Afrique 15 %, Les Etats Unis 5 %, le Royaume Unis 2 %, autres 36 %.

Selon David Luke, Professeur en pratique et directeur stratégique à l'Institut Firoz Lalji pour l'Afrique, la politique commerciale envers l'Afrique devrait être tournée vers le développement. Les spécificités du continent et son faible niveau de développement justifient la création d'espace politique permettant la mise en place de régime commercial comme la Zlecaf. Le continent doit trouver un nouvel accord commercial afin que l'Afrique puisse être fortement favorisée. Inciter les pays africains à construire des réseaux commerciaux diversifiés et pourrait permettre à l'Afrique d'utiliser le commerce comme puissant outil de développement qu'il peut être, selon les experts. Ils notent aussi que les pays africains doivent s'organiser, notamment avec des partenaires émergents comme la Chine, Turquie, Inde, etc., avec qui la politique commerciale reste largement ad hoc et non formalisé.

Depuis Genève / Aminata Amadou Lah / Correspondance particulière
Source : Mali Tribune

et externes pour contrôler l'épidémie à court et moyen termes (Horizon 2025) » afin de l'éliminer en tant que problème de santé publique à long terme (Horizon 2030) au Mali.

Cette cérémonie d'ouverture a été couronnée par des visites guidées.
Source : Présidence de la République

Mali : Le SG adjoint aux opérations de l'ONU attendu à Bamako aujourd'hui



Le Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations unies (ONU), chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, est attendu à Bamako, ce lundi 5 Décembre 2022 pour une visite d'amitié et de travail de deux jours.

Selon le programme officiel de la visite, le diplomate onusien rendra une visite de courtoisie au Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, le lundi 05 décembre en début matinée. Cette rencontre sera suivie d'une séance de travail avec la partie gouvernementale, le même jour, dans les locaux du département en charge de la coopération internationale.

Le lendemain, le Secrétaire général de l'ONU en charge des opérations de paix poursuivra ses visites par un entretien avec le Premier ministre par intérim, colonel Abdoulaye Maïga. Ensuite, dans la même journée du mardi 06 décembre, Jean-Pierre Lacroix rendra une visite d'amitié au Président de la Transition au Palais de Koulouba, où il sera reçu en audience par le colonel Assimi Goïta. La dernière visite du numéro 2 de l'ONU pour les opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix à Bamako remonte au mois de juillet dernier. Cette visite était sur fond de tension entre le Mali et la MUNISMA.

Ladite visite était relative au renouvellement controversé du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali, dans un contexte où, les relations entre Bamako et la MUNISMA étaient très tendues. Elle coïncidait aussi avec l'affaire dite des 49 militaires ivoiriens arrêtés le 10 juillet à Bamako. Après ces événements, les autorités maliennes avaient suspendu toutes les rotations des contingents militaires et policiers de la MUNISMA. Ce qui complique davantage le travail de la mission onusienne au Mali. Le fait marquant dans ce bras de fer fut l'expulsion du porte-parole de la MUNISMA, Olivier Salgado.

Binadjan Doumbia

Grande mosquée de Bamako : Le chantier polémique fermé



De l'argent sale dans la Grande Mosquée de Bamako ? En tout cas, la sommation du ministère du Culte et des Affaires religieuses d'arrêter le chantier, permet des questions.

Alors que les mosquées poussent comme des champignons à Bamako et dans plusieurs localités du pays, le gouvernement semble désormais regarder sur l'origine des fonds de ces différents chantiers grandement ouverts un peu partout.

Comme pour faire passer un message fort, c'est la Grande Mosquée de Bamako qui est dans le viseur des autorités. En effet, dans une lettre adressée au régisseur de ladite mosquée, le ministère de tutelle instruit l'arrêt immédiat des travaux de construction d'un bâtiment dont le coût est estimé à plus de 200 millions de F CFA sur financement « gracieux » d'un particulier du nom de Harouna Sawadogo. Un fonds douteux ? On ne saurait le dire.

En tout cas, le département ministériel rappelle qu'il avait demandé de surseoir à la pose de la première pierre du bâtiment jusqu'à la déclaration par le généreux donateur de l'origine des fonds. Malgré ces injonctions, l'avancée des travaux a été perçue comme « une méprise sur la rigueur de la discipline administrative et une entrave aux textes de la liberté religieuse et de la Centif notamment les exigences de la déclaration de biens ».

C'est ainsi que le Secrétaire général du ministère, Toumani Sangaré, sur ordre de sa hiérarchie, a demandé l'arrêt immédiat des travaux évoquant également un mécontentement général autour de l'entreprise tout en faisant comprendre au régisseur les « conséquences porteuses de récriminations ».

A C. / Source : Mali Tribune



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Rentrée des Cours des Tribunaux : La cérémonie solennelle sous la Présidence de Son Excellence, le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature



Le Président de la Transition, S.E le Colonel Assimi GOITA, Chef de l'État, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature a présidé ce jeudi 01 décembre 2022, l'audience solennelle de rentrée des Cours des Tribunaux, édition 2022-2023.

La Cérémonie qui a eu lieu à la Cour Suprême, a enregistré la présence qualitative de la famille judiciaire, les auxiliaires de la justice et plusieurs autres personnalités, notamment le Premier ministre par intérim, le Président du Conseil National de Transition, des membres du gouvernement.

Une justice plus proche du citoyen, aura été le thème de cette édition, mis à profit successivement par le Président de la Cour Suprême, le rapporteur Général, le Ministère Public et le Barreau pour souligner la nécessité absolue « d'une bonne distribution de la justice ».

Au Mali le constat est que le citoyen ne se sent pas proche de sa justice qu'il ne comprend d'ailleurs pas, pour diverses raisons, les défis

analysés en amont l'éloignement du citoyen malien a indiqué le Président de la Cour Suprême, selon lequel, la notion de bonne distribution de la justice implique a priori un service public de la justice garantissant l'accès facile à la justice, d'où l'opportunité de la thématique.

De l'importance que revêt le thème de l'édition 2022-2023, le Procureur général de la Cour Suprême a manifesté son enthousiasme, considérant par ailleurs sa symbolique, une symbolique très significative de la volonté du bureau de la Cour Suprême, de positionner celle-ci au niveau de l'avant-garde du combat pour la réforme de notre justice.

Dans cette perspective, les efforts doivent être conjugués pour bâtir dans notre Maliba une justice forte, citant au passage, « Pas d'État fort sans une justice forte » selon le Président de la Transition le Colonel Assimi GOITA.

Il est impératif de veiller jalousement à ce que la justice soit plus proche de ses citoyens, a conforté le Bâtonnier par intérim, de faire en

sorte qu'elle soit en parfaite symbiose avec ceux-là aux noms desquels elle est rendue et que ces derniers s'y reconnaissent et l'adoube naturellement. Ainsi, selon lui, les Maliens feront désormais confiance aux acteurs qui l'animent et d'accepter véritablement l'institution judiciaire dans son ensemble.

Au Président de la Transition, de rappeler priori, que l'État comme ensemble des gestions politiques, juridiques, militaires, administratives et économiques organise la société sur un territoire.

La justice quant à elle est à la fois une vertu, une organisation harmonieuse de la vie sociale. Il s'agit du principe qui maintient chaque instance à sa place en présidant à l'harmonie de l'ensemble, a poursuivi le président du Conseil Supérieur de la Magistrature. Elle repose sur un socle moral qui exige le respect du double principe de l'égalité en droit et dans l'équité, a fait remarquer le Colonel Assimi GOITA, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature. Ces deux principes en appellent à la bonne distribution de la justice, c'est-à-dire une justice proche du citoyen, a martelé le Chef de l'État, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature.

En ce qui concerne les difficultés évoquées, par les différents orateurs, les défis à relever, le Chef de l'État, Président du Conseil Supérieur de la magistrature a indiqué avoir pris bonne note.

Espace d'échanges et de partages autour de la préoccupation, il convient de souligner, selon le Procureur de la Cour Suprême qu'il s'agit là, de l'espoir de voir le citoyen se concilier avec la justice.

Source : Présidence de la République

Inauguration du Barrage hydroélectrique de Gouïna : Pour plus d'énergie aux Etats membres de l'OMVS

Le Premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga a présidé la cérémonie d'inauguration du barrage hydro-électrique de Gouïna. C'était le samedi 3 décembre dans l'arrondissement de Diamou, à 45 kilomètres de Kayes. Cet important ouvrage va contribuer à améliorer l'approvisionnement en énergie des pays membres de l'OMVS. Son coût total est d'environ 284 milliards de FCFA, dont 248,9 milliards de FCFA financés par Eximbank de Chine et 34,5 milliards de FCFA par la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM). C'était en présence de S.E.M. Bernard Goumou, Premier ministre de la République de Guinée, S.E.M. Mohamed OULD BILAL, Premier ministre de la République Islamique de Mauritanie, S.E.M. Amadou BA, Premier ministre de la République du Sénégal, du Président en exercice du conseil des ministres de l'OMVS, Serigne M'Baye Thiam, de l'Ambassadeur de la République populaire de Chine, des représentants du corps diplomatique des pays membres de l'OMVS et des Ministres du gouvernement.

Le complexe hydroélectrique de Gouïna est réalisé dans le cadre du programme d'infrastructure régional de l'OMVS. Il est érigé aux environs immédiats des chutes naturelles de Gouïna situées à 80 km en amont de Kayes, et 53 km en aval de la confluence

Bafing-Bakoye, à Bafoulabé. Les travaux de cet ouvrage ont démarré en 2017. La production de Gouïna va contribuer à améliorer l'approvisionnement en énergie des pays membres de l'OMVS. Les installations ont produit depuis avril 2022, un peu plus de 500 GWh répartis à

parts égales entre le Mali, Mauritanie et Sénégal.

Le montant global de cet investissement est de 414.900.000 USD, financé grâce à un prêt contracté solidairement par le Mali, la Mauritanie et le Sénégal auprès de la banque chinoise de promotion des exportations, Eximbank de Chine. Ce montant couvre environ 95% du coût des travaux, les 5% restant du montant du marché étant supportés par l'OMVS, à travers un apport de son Représentant, la SOGEM.

Dans son discours, l'ambassadeur de Chine au Mali, S.E.M. CHEN Zhihong, a souligné que l'achèvement de la Centrale hydroélectrique de Gouïna indique, une fois de plus, l'éclat de la coopération sino-africaine en matière d'infrastructures, sa volonté de soutenir les pays africains dans leurs efforts d'acquiescer de la force par l'unité et de promouvoir l'intégration régionale.

De son côté, le Président en exercice du conseil des ministres de l'OMVS, Serigne M'Baye Thiam, a précisé que le choix de la valorisation mutuellement bénéfique des opportunités et des potentialités du fleuve Sénégal est l'expression de la volonté politique de nos chefs d'Etats, continuateurs des pères fondateurs, qui ont compris que le fleuve n'est pas seulement un héritage ; mais « surtout un





patrimoine de nos peuples que nous devons léguer aux générations futures en raison de cette utilité sociale et économique et prouver que les chefs d'États de nos pays ne l'ont pas perdu de vue », a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, il a - au nom du Conseil des ministres de l'OMVS - adressé une mention spéciale au Colonel Assimi Goïta, Président de la conférence des chefs d'État et de gouvernements de l'OMVS.

Pour sa part, le Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga, a apprécié le bilan positif de l'OMVS et sa gestion participative qui profite aux États membres à travers l'utilisation optimale du bassin du fleuve Sénégal. « **Le barrage de Gouina a une puissance nominale installée de 140 Méga Watts et un productible moyen de 607 Giga Watts heures. Son coût total est d'environ 284 milliards de FCFA dont 248,9 milliards de FCFA financés par Eximbank de Chine et 34,5 milliards de FCFA par la Société de Gestion de l'Énergie de Manantali (SOGEM). Cette production associée à celle de la centrale de Félou augmentera la capacité de production de Manantali de 200 à 340 Méga Watts** », a-t-il indiqué.

Le chef du Gouvernement par intérim a saisi l'occasion pour rendre un vibrant hommage aux Pères Fondateurs de l'OMVS qui, « **dans un élan visionnaire, se sont retrouvés le 24 mars 1968 à Labé, en Guinée, pour approuver le statut général de l'Organisation des États Riverains du Fleuve Sénégal. Cet acte de foi des Présidents Feu Ahmed Sékou Toure, Modibo Keita, Moctar Ould Daddah et Léopold Sédar Senghor, a été déterminant dans l'aménagement du bassin du fleuve Sénégal et l'intégration des peuples qui y vivent. Ils ont incontestablement marqué l'histoire du continent, à travers la création de l'OMVS qui s'est révélée comme l'un des meilleurs outils d'intégration sous régionale** », a-t-il affirmé.

Par ailleurs, il a invité, « les instances de l'OMVS à redoubler d'efforts pour que le barrage hydroélectrique de Koukoutamba en Guinée, soit réalisé. Cela est une attente forte des États membres et une demande pressante et légitime des populations riveraines. En outre, il urge aussi d'aménager, parallèlement, les sites de Boureya, de Niagara, de Badoumbé et les microcentrales en Guinée » a-t-il souhaité.

Le Premier ministre par intérim a remercié le

Haut-Commissaire de l'OMVS, ses prédécesseurs ainsi que tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cet événement ; avec une mention spéciale pour la République populaire de Chine.

Pour conclure, il a - au nom du Président de la conférence des Chefs d'États et de gouvernement de l'OMVS, son excellence le colonel Assimi Goïta - réitéré aux distingués invités ses remerciements et sa gratitude. « Ensemble, gardons ce précieux héritage qui nous a été légué par nos pères fondateurs. Ensemble faisons de l'OMVS le meilleur instrument d'intégration et de développement de la coopération sud-sud », a-t-il lancé.

Pour rappel, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) est une organisation intergouvernementale de développement créée le 11 mars 1972 à Nouakchott et qui regroupe la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Son siège se trouve à Dakar. Depuis sa création, elle exécute un ambitieux programme de développement multisectoriel et intégré, basé sur la maîtrise et la gestion rationnelle des ressources du bassin du fleuve Sénégal.

■ **Maffenin Diarra, envoyée spéciale**

Barrage de Gouina : La main de la Chine

A l'occasion de la cérémonie d'inauguration du barrage hydro-électrique de Gouina, le représentant diplomatique de la République populaire de Chine au Mali, S.E. M. CHEN Zhihong, a exprimé son satisfécit par rapport l'achèvement des travaux de la Centrale hydroélectrique, malgré les multiples défis, tels que la Covid-19 et les difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction.



Le complexe hydroélectrique de Gouina est réalisé dans le cadre du programme d'infrastructure régional de l'OMVS. Il est érigé aux environs immédiats des chutes naturelles de Gouina situées à 80 km en amont de Kayes, et 53 km en aval de la confluence Bafing-Bakoye, à Bafoulabé.

Les travaux de cet ouvrage ont démarré en 2017. Le montant global de cet investissement est de 414.900.000 USD, financé grâce à un prêt contracté solidairement par le Mali, la Mauritanie et le Sénégal auprès de la banque chinoise de promotion des exportations, Exim-bank.

Ce montant couvre environ 95% du coût des travaux, les 5% restant du montant du marché supportés par l'OMVS, à travers un apport de son Représentant, la SOGEM.

Dans son discours, l'ambassadeur de Chine au Mali, son excellence, CHEN Zhihong, a souligné qu'après le démarrage du projet de construction du barrage de Gouina - malgré de multiples défis tels que la Pandémie de COVID-19 et les difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction -, « **les travaux se sont achevés d'une façon satisfaisante avec le financement du prêt à caractère préférentiel de la Partie chi-**

noise et grâce aux efforts conjoints des Gouvernements des pays concernés, de l'OMVS et de tous les travailleurs du projet ».

Il a saisi l'occasion pour exprimer ses chaleureuses félicitations aux Gouvernements des pays de l'OMVS et à tous les contributeurs du projet, pour son plein succès.

Par ailleurs, il a précisé que, depuis longtemps, la Chine et les pays africains mènent une coopération fructueuse dans le domaine des infrastructures. « **L'achèvement de la Centrale hydroélectrique de Guina a donné, une fois de plus, de l'éclat à la coopération sino-africaine en matière d'infrastructures,** ». Elle souligne la volonté de la Chine de « **soutenir les pays africains dans leurs efforts d'acquérir de la force par l'unité et de promouvoir l'intégration régionale, traduisant ainsi les résultats positifs de la construction conjointe sino-africaine de l'initiative la Ceinture et la Route** », a-t-il indiqué.

Le diplomate a rappelé qu'en novembre 2021, la 8ème Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine s'est tenue avec succès à Dakar. « Lors de la cérémonie d'ouverture, le Président chinois Xi Jinping a

avancé les "Neuf programmes de coopération" qui sont mis en œuvre conjointement par la Chine et l'Afrique, parmi lesquels figure le Programme pour la promotion de l'investissement qui encourage l'approfondissement de la coopération sino-africaine en matière d'infrastructures », a-t-il rappelé.

« **Nous souhaitons que les entreprises chinoises poursuivent davantage les coopérations diversifiées et gagnant-gagnant avec la Partie africaine, et apportent les contributions plus importantes au développement économique de l'Afrique de l'Ouest** », affirme Son Excellence, CHEN Zhihong.

Pour conclure, le représentant de la République populaire de Chine au Mali, a précisé qu'en vertu de l'esprit du 20ème Congrès national du Parti communiste chinois, la Chine intensifiera ses partenariats avec les pays africains tels que le Mali, le Sénégal et la Mauritanie, pour réaliser un développement commun et construire ensemble une communauté de destin Chine-Afrique.

■ Maffenin Diarra

1ère édition des Journées du Poisson au Mali : Le sous-secteur de la pêche à l'honneur !

Les rideaux sont tombés, sur la première édition des journées du Poisson au Mali, à l'esplanade du Palais de la culture. La cérémonie de clôture était présidée par le Ministre du Développement Rural, Modibo Keita. C'était en présence de plusieurs personnalités et acteurs du secteur agricole et de la filière pêche.



L'objectif des journées du poisson était de contribuer à la promotion des activités de pêche, d'aquaculture et de la culture Bozo au Mali. Durant 3 jours, les participants à cette édition ont été émerveillés par plusieurs activités qui sont entre autres : la foire au poisson, les expositions de photographies sur la culture Bozo, les conférences débats, l'organisation d'une nuit dédiée à la culture et le grand prix de la course des pirogues, dédiée au Président de la transition, le Colonel Assimi Goïta. Le premier prix est revenu à Bozola (Bamako) pour un montant de 750.000 FCFA, le 2ème prix à Sélingué qui a reçu 500.000 FCFA et le 3ème prix à Sans fil, pour un montant de 250.000 FCFA. Des prix d'encouragement ont été attribués à tous les participants. Cette première édition a été une satisfaction totale pour les organisations. Mme Haïdara Oumou Touré, 5ème adjointe du maire de la commune V du district de Bamako, a souhaité la bienvenue à tous les participants de cette 1ère édition de la journée du poisson. Le conseil communal remercie les acteurs de

la pêche et de l'aquaculture. Elle a reconnu que le sous-secteur contribue à la création d'emplois et à la réduction du déficit nutritionnel.

Pour sa part, le Président de l'Association Bozo Kanu, Almamy Koreichi, a remercié le gouvernement, le ministre du Développement rural et les autorités de la transition, qui leur ont permis l'organisation de la 1ère édition des journées du poisson. « **Nous sommes satisfaits car nos préoccupations ont été prises en compte. Pendant ces trois jours, on s'est penché sur toutes nos préoccupations que sont la production, la protection du fleuve, la connaissance de la culture Bozo** », a-t-il indiqué, avant d'inviter les autorités à pérenniser cette journée du poisson au Mali, pour l'épanouissement de la filière pêche dans notre pays.

Satisfecit partagé par le ministre du Développement rural, Modibo Keita, qui a profité de la cérémonie de clôture pour exprimer sa gratitude pour l'organisation des journées du poisson. Il a souligné que ce coup d'essai, qui a

été un coup de maître, a suscité un très vif enthousiasme des différents acteurs à tous les niveaux. « **La journée du poisson a montré toute la richesse de notre patrimoine halieutique. L'organisation de la nuit de culture Bozo a montré toutes les merveilles de leur culture** », a déclaré le ministre Modibo Keita, avant de remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée du poisson.

En outre, il a soutenu que la course de pirogue dédiée au Président de la Transition, a gagné le cœur des maliens de l'intérieur et de l'extérieur. Elle illustre l'esprit de combativité de la communauté des pêcheurs, et cela doit être une inspiration pour la jeune génération. Pour joindre l'utile à l'agréable, 10 attestations de reconnaissance ont été remises aux anciens ministres de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Cette reconnaissance des hautes autorités a été saluée à sa juste valeur par les impétrants.

■ Ibrahim Sanogo

Barrage hydro-électrique de Gouïna : Le Ministre Lamine Seydou Traoré évoque les avantages de l'ouvrage

Inauguré officiellement par le Premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga, le samedi 3 décembre dans la région de Kayes, le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré est revenu sur les avantages de cet important ouvrage pour les pays de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

« C'est une preuve tangible d'intégration ; ailleurs, le fleuve qui est partagé est source de conflit, mais, nos pays à travers la Guinée, la Mauritanie, le Mali et le Sénégal ont su transformer ce fleuve que nous avons en commun en un outil formidable d'intégration », s'est-il réjoui.

Evoquant les avantages du barrage hydroélectrique de Gouïna, le Ministre Lamine Seydou Traoré a souligné que cet ouvrage qui est déjà mis en eau, et qui a commencé à injecter les premiers Mégawatts sur les premiers réseaux électriques des pays actionnaires de la SOGEM, va permettre de renforcer la production d'énergie. « Au-delà du renforcement

de la production d'énergie, cela devrait permettre aussi de baisser un tout petit peu le coût de production », a-t-il expliqué. Aussi, rappelle le Ministre, la source d'énergie à base d'hydroélectrique est l'une des moins coûteuses. « Ce barrage va permettre de renforcer non seulement la production d'électricité dans les trois pays, mais aussi, de réduire considérablement le coût de production de l'électricité pour la société d'énergie de nos pays qui ont toutes des sociétés structurellement déficitaires », a-t-il ajouté.

« Le projet fait 140 Mégawatts, à peu près le tiers de la production dont le Mali a besoin pendant sa période de pointe et au

profit de l'intégration et de la coopération, ces 140 MWH seront repartis en parts égales entre les sociétés d'énergies des trois pays. Il faut dire qu'au moment où il fait chaud au Mali, il fait moins chaud au Sénégal. Donc, les pays vont pouvoir faire des péréquations pour qu'au moment où un pays a besoin d'électricité, la plus importante quantité puisse lui être donnée », a-t-il indiqué.

Le Ministre Lamine Seydou Traoré a remercié les populations de Kayes de façon générale. Il a loué patriotisme et le sens de l'intérêt général des populations riveraines du barrage de Gouïna qui sont à Djamou ; et qui ont accepté de se déplacer pour que cet ouvrage puisse voir le jour. « C'est l'occasion de les remercier mais surtout de leur dire encore une fois que cet ouvrage, c'est le leur. C'est pour nous les africains. C'est pour les trois pays, mais d'abord, pour le Mali parce que le site est situé au Mali et que les premiers bénéficiaires sont tirés par le Mali en terme d'emplois et de création de richesses. Je les invite à prendre soin de cet ouvrage et à bien collaborer avec les travailleurs de ce site afin de contribuer à leur sécurité physique pour le bien-être de nos populations », a-t-il conclu.

■ Maffenin Diarra





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Nouvelle constitution : Levée des boucliers contre l'avant-projet !

Depuis la remise officielle de l'avant-projet de la nouvelle constitution au Président de la Transition par l'équipe de rédaction dirigée par Fousseyni Samaké, les prises de position en son contre ne s'arrêtent plus. La dernière en date est celle de l'ADEMA – PASJ.

Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM), a été le premier à donner le ton. Pour son président, Mohamed Cherif Haïdara, l'article 46 de l'avant-projet de la nouvelle constitution est une calamité, il stipule que : « Tout candidat aux fonctions de Président de la République doit être de nationalité malienne d'origine et ne posséder aucune autre nationalité à la date de dépôt de la candidature...» Pour le Président du CSDM, il est discriminatoire de dire aux Maliens établis à l'étranger de renoncer à leur nationalité du pays d'accueil s'ils veulent être candidats à l'élection présidentielle.

L'ADEMA -PASJ souhaite une réécriture à minima de la Constitution du 25 février 1992, qui

maintient le régime parlementaire rationalisé, le respect des engagements communautaires et internationaux et prend acte des réserves et commentaires pertinents formulés par une composante significative des forces vives du pays tout en exhortant le Président de la Transition à renoncer à la poursuite du processus de rédaction d'une nouvelle Constitution. Le parti considère que l'avant-projet de texte constitutionnel actuel, tel que rédigé, ne répond que partiellement aux attentes du peuple malien, maintes fois exprimées lors des différentes tentatives de révision constitutionnelle et des foras.

Quant aux deux syndicats de la magistrature, à savoir le syndicat autonome de la magistra-

ture (SAM) et le syndicat libre de la magistrature (SYLIMA), les réformes proposées pour eux annoncent un grave recul de l'Etat de droit, au Mali. Par contre ils rejettent « toute velléité d'affaiblir l'institution judiciaire.

Pour Me Konaré, membre de la commission de rédaction de cet avant-projet de nouvelle constitution. Cette commission de rédaction ayant joué sa part avec l'élaboration et la remise de cet avant-projet au Président de la Transition. Il revient au gouvernement de défendre cet avant-projet de nouvelle Constitution. Car selon lui, cette levée de bouclier des syndicats et formations politiques, est beaucoup plus politique.

Le président de la commission de rédaction de l'avant-projet de la nouvelle Constitution Fousseyni Samaké a rappelé que la rédaction d'une Constitution étant une œuvre humaine, pourra toujours être parfaite.

Ce nouveau texte de loi fondamentale est composé de 195 articles et consacre la création d'un parlement à deux chambres et la suppression de la haute cour de justice et du haut conseil national des collectivités.

Source : Le Point



Dr Boubou Cissé : " Le chemin de stabilité passe par l'état de droit" le crédit de notre pays s'est profondément affaibli sur la scène internationale "

On est forcément nostalgique lorsque l'on en est trop longtemps éloigné de ceux qu'on aime, sa famille, ses amis, son pays. C'est pourquoi, au-delà de mon cas, je pense à tous nos concitoyens déplacés ou réfugiés qui, pour d'autres raisons, sont loin de chez eux et vivent souvent dans des conditions difficiles.

Comme j'ai eu à l'évoquer dans d'autres médias, le Gouvernement a signé un contrat avec la société Paramount en octobre 2015, au moment où j'étais en charge du portefeuille des Mines. Ce contrat prévoyait la livraison de vé-

hicules blindés, la formation des chauffeurs, et la remise en état d'aéronefs de l'armée de l'air.

A mon arrivée au ministère de l'Economie et des Finances en 2016, j'ai refusé de payer les nouvelles échéances du contrat pour deux raisons. Premièrement, il comportait des irrégularités par rapport au code des marchés publics : il était libellé en dollars américains, et les modalités de paiement, par billets à ordre, n'étaient pas conformes n'étaient pas conformes à la réglementation de la comptabilité publique de notre pays, et même de l'UE-

MOA. Deuxièmement, aucun des véhicules prévus au contrat n'avaient été livrés. C'est pourquoi j'ai décidé en octobre 2016, en accord avec mon collègue de la Défense (Abdoulaye Idrissa Maïga), de diligenter une mission au siège de la société Paramount en Afrique du Sud, à l'issue de laquelle le contrat a été modifié. Il a été libellé en francs CFA (35,5 milliards) et la méthode de paiement modifiée (exclusivement sur base de mandats émis par l'ordonnateur). Mais à cause des difficultés de cette société, ce n'est qu'en 2019 après plusieurs sommations, alors que j'étais devenu Premier ministre, que nous avons finalement obtenu la livraison de 8 véhicules blindés. Quant aux volets formation, fourniture de pièces de rechange et remise en état des deux avions, ils ont été correctement exécutés. L'Etat du Mali s'est donc acquitté du paiement correspondant aux prestations et livraisons effectuées.

Compte tenu de cela, je ne vois pas ce qui peut m'être reproché dans la gestion de ce dossier, ni en tant que ministre de l'Economie et des Finances, ni en tant que Premier ministre. Bien



au contraire, j'ai œuvré à préserver les intérêts du Mali et tout cela est parfaitement vérifiable si on est de bonne foi.

Il est évident que la justice doit faire son travail en jugeant ceux qui ont commis des actes répréhensibles, et le cas échéant en les sanctionnant. Ceux qui ont eu la responsabilité de la charge publique n'y font pas exception, bien au contraire, car ils ont un devoir d'exemplarité. Je pense qu'aucune société ne peut se développer de manière harmonieuse sans le respect de la loi, et le rôle de la justice c'est d'être garante de ces équilibres.

Toutefois, les exemples récents montrent que cette dernière est instrumentalisée à des fins politiques. La présomption d'innocence n'est pas respectée, les gens sont arrêtés même lorsqu'ils présentent des garanties de représentation, les détentions provisoires s'éternisent, les droits de certains détenus ne sont pas respectés, et les jugements n'ont pas lieu. On cherche souvent à faire le buzz, à régler des comptes, ou à éliminer des adversaires. Le problème ne se situe pas spécifiquement au niveau de la Cour Suprême. C'est la question de l'indépendance de la justice qui est en jeu. Sans cette indépendance, il n'y a pas d'Etat de droit. Or le chemin de la stabilité du Mali passe par l'Etat de droit. Je pense que si nous consolidons l'état de droit dans notre pays, nous nous offrirons à nous, peuple malien, une condition essentielle pour relever ensemble, tous ensemble, les défis auxquels nous faisons face.

Soyons objectifs, le Mali est rentré dans une phase d'instabilité car notre gouvernance a déçu. L'heure du bilan des années IBK viendra, mais reconnaissons que nous n'avons pas suffisamment compris les aspirations de nos concitoyens et que nous avons commis des erreurs. La classe politique traditionnelle a échoué, nous avons échoué.

C'est pourquoi le coup d'Etat d'août 2020, a suscité de l'espoir auprès d'une certaine partie de la population, bien qu'un coup d'Etat soit rarement la solution. Malheureusement, plus de deux ans après, la plupart des observateurs constatent que cet espoir s'est évanoui. Avec une économie en berne et une hausse des prix sans égal, le Mali est en voie de paupérisation accélérée. La violence et l'insécurité ont atteint des niveaux inégalés, la gabegie financière bat des records, et la crise de valeurs s'est encore accentuée. Et tout cela, nos po-

pulations le voient et le vivent au quotidien. C'est une nouvelle occasion manquée car les autorités actuelles passent plus de temps à intimider les acteurs politiques maliens, combattre ou chercher à mettre au pas tous ceux qui expriment une opinion divergente ou émettent des critiques, à monter les uns contre les autres et à provoquer les voisins et partenaires du Mali, qu'à régler les problèmes des Maliens.

Je le regrette profondément, car défendre les intérêts du peuple malien, ce n'est pas défier le monde entier. Défendre le Mali c'est trouver une voix d'équilibre entre les aspirations profondes de notre peuple, certaines réalités de notre société, et la situation géopolitique du Mali. Nous devons faire évoluer les choses à notre avantage, parler aux autres nations d'égal à égal, non pas à travers l'invective et en créant des tensions inutiles, mais en posant des actes concrets qui crédibilisent l'action des autorités et renforcent la confiance, d'une part entre l'Etat malien et ses citoyens, et d'autre part, avec la communauté internationale.

Malheureusement, le crédit de notre pays s'est profondément affaibli sur la scène internationale. C'est du jamais vu depuis l'indépendance. Le Mali était autrefois cité en exemple et respecté. Sa voix portait en Afrique et bien au-delà. Aujourd'hui, nous sommes devenus la risée du monde.

Dans le monde globalisé et interdépendant qui est le nôtre aujourd'hui, qui peut croire que le Mali puisse défendre les intérêts de son peuple en se coupant de tous les autres, y compris de ses propres voisins ? Le Mali est un pays d'émigration. Comment peut-on exposer ainsi notre diaspora, une part si importante de nous-mêmes, à travers ces postures belliqueuses ? L'indépendance et la souveraineté ce n'est pas invectiver et « clasher » en permanence, à travers des discours populistes, ceux qui ne partagent pas votre point de vue. Un pays est indépendant et souverain lorsqu'il est capable d'offrir à son peuple la sécurité et le développement économique, ce qui passe par un dialogue constructif avec tous. On en est malheureusement bien loin. Je pense que nous devons garder en tête que nous ne sommes pas isolés du reste du monde, nos choix non plus ! Nous décidons, nous le peuple malien, la communauté internationale accompagnée. Ce que nous décidons pour nous-

mêmes, ne concerne pas que nous-mêmes : non seulement les relations que nous avons avec nos différents partenaires entrent en ligne de compte dans nos choix, mais les choix du Mali ont des conséquences sur nos relations, sur les autres. Le Mali n'est pas une île, nous n'existons pas sans les autres. Comme vous l'évoquez, la décision d'interdire certaines ONG sera préjudiciable pour une partie de nos populations parmi les plus vulnérables, sans parler des destructions d'emplois qui ont déjà commencé. Je regrette d'autant plus cette décision qu'elle n'a pas été préparée. Aucun état des lieux n'a été fait au préalable pour en évaluer l'impact, alors que c'est avant tout l'intérêt du peuple qui doit guider les décisions des dirigeants.

La première chose à faire est de rassembler tous les Maliens. Quand un pays fait face à autant de difficultés, la seule voie c'est le rassemblement. Les autorités doivent réunir toutes les forces vives de la nation, de tous les bords, pour convenir tous ensemble des moyens de sortir de cette crise multidimensionnelle. Ma conviction est que seule l'alliance des bonnes volontés, politiques, intellectuels, monde associatif, notables et religieux, femmes et jeunes, nous permettra d'améliorer une gouvernance qui fait le lit du terrorisme depuis tant d'années. Il faudra aussi œuvrer à un retour à l'ordre constitutionnel dans un délai raisonnable. Des élections libres et transparentes sont la condition sine qua non pour enfin stabiliser le Mali, relancer la marche vers le développement et retrouver du crédit à l'international.

Au-delà, le nouveau pouvoir élu devra continuer de rassembler pour faire face aux défis sécuritaires, économiques et sociaux, en proposant un grand dessein commun. Ce n'est que lorsque les maliens seront unis et soudés que nous pourrons faire face de manière efficace à toutes les menaces et les défis qui nous assaillent.

Je ne crois pas en cette fatalité qui voudrait que nous soyons condamnés à l'échec. Je crois en nous, je crois en mon pays et quoiqu'il en soit, j'œuvrerai d'une manière ou d'une autre à son redressement.

Source : 22 Septembre

M5-RFP : De fortes propositions pour améliorer l'avant-projet de Constitution

Principale force du changement, les responsables du Mouvement du 5 juin- Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), ont organisé, le samedi 3 décembre 2022, une session de présentation et d'échanges sur le cadre stratégique de la refondation, ses plans d'actions et sur l'avant-projet de nouvelle Constitution. L'activité était présidée, par le Vice-président du Comité stratégique, Bouba K. Traoré, en présence de Me Mountaga Tall, du Pr Ibrahim Ikassa Maiga et de plusieurs autres cadres du M5-RFP.



Cet exercice démocratique visait à impliquer les organisations et entités du Mouvement du 5 juin- Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), dans l'appropriation et la vulgarisation des modalités de mise en œuvre du cadre stratégique de la refondation de l'Etat, de ses plans d'actions d'une part, dans les débats d'analyse de l'avant-projet de nouvelle Constitution, dans le cadre de la réalisation de la vision de la refondation du Mali, d'autre part.

Le Vice-président du Comité stratégique, Bouba K. Traoré, n'a pas fait de cadeaux aux responsables du cadre des Partis et Regroupements Politiques pour le Retour à l'ordre Constitutionnel. A l'en croire, le Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), a suivi avec commisération la charge portée contre la Transition par le "Cadre des Partis et Regroupements Politiques pour le Retour à l'ordre Constitutionnel", le 26 novembre, à la veille d'une mission du Médiateur de la CEDEAO à Bamako.

Comme d'habitude, le « **Cadre** », en mission

commandée, a décidé de jouer contre le Mali pour des raisons inavouables, selon Bouba K Traoré. La seule réponse qu'appelle l'examen du réquisitoire dressé contre le Mali par le « **Cadre** » « **est de lui rappeler que les Maliennes et les Maliens n'ont pas la mémoire si courte que ses responsables le croient. En effet nos compatriotes se souviennent que c'est sous leur gouvernance que les massacres les plus horribles ont été perpétrés contre des civils désarmés avec des villages incendiés, des femmes éventrées, des vieillards tués, le bétail emporté, les greniers brûlés, l'administration, abandonnée à elle-même, a déserté une bonne partie du territoire national, l'insécurité a été fortement aggravée par la corruption et les détournements à ciel ouverts des fonds destinés à l'acquisition de matériels et équipements militaires comme l'attestent les fameuses affaires : Paramount, des blindés en carton, des détournements des primes et salaires de militaires, des**

avions payés mais jamais livrés et des hélicoptères cloués au sol », a-t-il rappelé. Bouba K. Traoré n'a pas fait dans la dentelle. Il désigne les anciens dignitaires, comme seuls responsables de l'affaiblissement de l'Etat et de tous les maux qui ont miné la gouvernance.

Pour lui, il est inadmissible que les mêmes responsables de ces gâchis veuillent mettre leur passif à la charge des autorités de la Transition, engagées à réparer leurs échecs et les dégâts incommensurables de leur gestion. « **Le M5-RFP parfaitement conscient des difficultés que vivent nos compatriotes en raison principalement du lourd héritage légué par le régime défunt et du contexte international reste engagé pour la réussite de la Transition et pour un Mali digne, debout et prospère** », a-t-il conclu.

S'approprier du CSRE !

Le cadre stratégique pour la refondation de l'Etat (CSRE) a été présenté aux membres du

M5-RFP. Il faut rappeler qu'à travers ce cadre institutionnel, le cadre stratégique pour la refondation de l'Etat (CSRE) ambitieuse, sur une période décennale (CSRE 2022-2031), de mettre en cohérence les différents programmes sectoriels avec les idées novatrices des ANR, à travers un Plan d'actions de la Refondation de l'Etat (PARE 2022-2026) sur 5 ans et un Plan d'actions prioritaires du Gouvernement de Transition (PAPGT - 2022-2024) sur 24 mois, prolongé par un Plan d'actions prioritaires complémentaires.

De ce fait, il convient d'ores et déjà de jeter, de façon irréversible, les bases de la Refondation de l'Etat. 210 actions tirées du Plan d'action (PARE 2022-2026) du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031) seront progressivement mises en œuvre, dont 55 actions prioritaires sur une période de 24 mois d'une part, et d'autre part 155 actions complémentaires se poursuivant au-delà de la période de Transition. Elles sont identifiées autour de trois piliers : la Refondation la gouvernance politique et institutionnelle, la Refondation de la gouvernance sécuritaire et socio-économique et la Refondation de la citoyenneté.

L'avant-projet, un document perfectible !

Le brillant avocat, Me Mountaga Tall a fait un exposé sur l'avant-projet de la Constitution au

cours duquel les observations, les interrogations, les contestations et propositions du M5-RFP ont été rendues publiques. Dans une démarche purement scientifique, il a mis en relief les innovations qu'il a d'ailleurs saluées. Parmi les innovations, il a cité entre autres les discriminations fondées sur la région et l'ethnie qui ont été ajoutées à la liste des actes discriminatoires prohibés, la déchéance du mandat de tout député ou conseiller de la Nation qui fait l'objet d'une condamnation pénale définitive à la demande du Ministre de la Justice ou de tout citoyen, la fin du nomadisme politique, l'impossibilité pour la Cour constitutionnelle d'inverser les résultats proclamés par des juridictions inférieures. Elle peut juste annuler l'élection, pour ne citer que celles-ci. S'agissant des enrichissements possibles selon le M5-RFP, Me Tall a retenu les points saillants qui sont : affirmer le principe de la discrimination positive en faveur des femmes, allonger la durée de la garde à vue dans les cas de présomption de terrorisme, énoncer l'autorité indépendante, qui assure la régulation de la communication audiovisuelle, écrite et en ligne, faire référence à la biodiversité et au climat, affirmer l'imprescriptibilité et la rétroactivité en matière de crimes d'atteinte aux biens publics (Corruption), adjoindre les légitimités religieuses aux légitimités traditionnelles, affirmer le principe de la représentation des Malien établis à l'étranger au Parlement, affirmer l'impossibilité de toute amnistie en

cas de coup d'Etat, maintenir le statu quo dans les relations PR - PM notamment en matière de révocation du PM, maintenir le statu quo en matière de Motion de censure / Dissolution, ne pas distinguer entre les magistrats indépendants et les autres, enlever les « Entre Autres et Ou autres moyens » (Article 35) et maintenir l'article 115 de la Constitution de 1992 .

En abordant les interrogations, contestations et propositions, Me Tall a, au nom du M5-RFP, demande de renoncer au bicaméralisme, fusionner le CESC et le HCC et élargir leurs compétences aux missions de réconciliation nationale et de cohésion sociale pour en faire un Haut Conseil de la Nation, loger dans cette institution (HCN) les autorités traditionnelles et religieuses, uniformiser les prérogatives de la Cour constitutionnelle en matière électorale : Présidentielle, législatives et communales, ne pas instituer en « Pouvoirs » : l'Administration, les Autorités Administratives Indépendantes et les Forces Armées et de Sécurité. La présentation de Me Mountaga Tall a été suivie de la phase des questions-réponses. Tous les points jugés flous ont été explicités par le modérateur. La session a pris fin sur une note d'espoir, celui de voir le Mali refondé au cours de cette transition.

■ Ibrahim Sanogo



Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP)

COMMUNIQUE SUR LA DECLARATION DU 26 NOVEMBRE « CADRE DES PARTIS ET REGROUPEMENTS POLITIQUES POUR LE RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL »

Le Mouvement du 5 Juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), a suivi avec commisération la charge portée contre la Transition par le « Cadre des Partis et Regroupements Politiques pour le Retour à l'ordre Constitutionnel », le 26 novembre, à la veille d'une mission du Médiateur de la CEDEAO à Bamako. Comme d'habitude, le « Cadre », en mission commandée, a décidé de jouer contre son propre pays pour des raisons inavouables.

La seule réponse qu'appelle l'examen du réquisitoire dressé contre le Mali par le « Cadre » est de lui rappeler que les Maliennes et les Maliens n'ont pas la mémoire si courte que ses responsables le croient.

En effet nos compatriotes se souviennent que c'est sous leur gouvernance que :

- les massacres les plus horribles ont été perpétrés contre des civils désarmés avec des villages incendiés, des femmes éventrées, des vieillards tués, le bétail emporté, les greniers brûlés... ;
- l'administration, abandonnée à elle-même, a déserté une bonne partie du territoire nationale ;
- l'insécurité a été fortement aggravée par la corruption et les détournements à ciel ouverts des fonds destinés à l'acquisition de matériels et équipements militaires comme l'attestent les fameuses affaires :

- Paramount ;
- des blindés en carton ;
- des détournements des primes et salaires de militaires, des avions payés mais jamais livrés... ;
- des hélicoptères cloués au sol...

Les Maliennes et les Maliens se souviennent également que nos dignitaires déçus, en course pour récupérer leurs privilèges à jamais perdus, étaient en conflit avec toutes les forces syndicales significatives de notre pays. Ainsi avons-nous vécu :

- les écoles fermées suite aux grèves des Syndicats signataires du 16 octobre 2016 ;
- les Cours et Tribunaux fermés pendant deux mois suite aux grèves des syndicats de magistrats et de greffiers ;
- les hôpitaux fermés à la suite du scandale du marché de rénovation et équipement des hôpitaux ;
- les marchés fermés etc...

Malheureusement pour le « Cadre », les Maliens se souviennent :

- des engrais frelatés qui ont compromis des campagnes agricoles et provoqué la faim à large échelle ;
- de l'exposition des Maliens au Covid 19 avec les détournements des fonds dédiés à la lutte contre cette pandémie ;
- du scandale de l'achat de l'avion présidentiel ;

Et ce sont les mêmes responsables de ces gâchis qui veulent mettre leur passif à la charge des autorités de la Transition engagés à réparer leurs échecs et les dégâts incommensurables de leur gestion.

N'ont-ils pas en effet échoué à :

- organiser le Forum Social pour apaiser le climat social ?
- assurer la mise en œuvre du Dialogue National Inclusif ?
- mener à terme la révision constitutionnelle ?
- organiser des élections crédibles ?

Aujourd'hui, au lieu de demander pardon au Peuple malien qui a décidé de reprendre son destin en main, le « Cadre » se met au service de puissances étrangères pour saborder les efforts de reconquête de notre souveraineté nationale.

Le M5-RFP parfaitement conscient des difficultés que vivent nos compatriotes en raison principalement du lourd héritage légué par le régime défunt et du contexte international reste engagé pour la réussite de la Transition et pour un Mali digne, debout et prospère.

Bamako, le 03 Décembre 2022

Pour le Comité stratégique
Bouba K. Traoré

Vice-président

Cheikh Diallo, designer : Le génie créateur d'un artiste polyvalent

Délégué général de la 13e Biennale de la photo au Mali, le designer Cheikh Diallo a acquis avec ses travaux une notoriété internationale. Président de l'Association des designers africains, il ambitionne de « fédérer le savoir-faire des artisans locaux, afin de préserver notre identité culturelle ».

Il est 15 h au Musée national de Bamako. Cheikh Diallo nous reçoit assis au restaurant. En prenant son café, cet homme imposant, à la voix douce, à la barbe soigneusement taillée, détaille les ingrédients de sa « magie ». En effet, il faut être magicien pour ressusciter les matériaux de récupération et réaliser des objets contemporains à la fois esthétiques et fonctionnels : métal, plastique, papier d'emballage, tissu, bois, terre... L'art de la récupération, nous dit-il, fait passer un message essentiel. « Dans notre société d'hyper consommation, car c'est la démarche d'anti-gaspillage par excellence. Récupérer est un état d'esprit, et c'est rendre hommage au décor et à l'environnement africain, faits de ressources marquées par la pauvreté, mais aussi l'ingéniosité et le savoir-faire des utilisateurs ».

La pratique de la récupération se nourrit aussi du détournement d'objet. Les artisans du sud ont moins de moyens de production à disposition, donc ils partent de ce qui existe et trouvent des solutions pour répondre aux besoins du quotidien. C'est pourquoi au Mali, détourner des objets pour en fabriquer d'autres est monnaie courante. Là aussi c'est un état d'esprit, et une manière simple de produire des articles. « On détourne et ça sert, la fonction prime sur tout. Et l'esthétique vient parce que c'est cohérent », affirme-t-il.

Il s'agit toutefois de créer, donc être capable de curiosité, concevoir des formes à partir de ce que les autres ne perçoivent pas, inventer demain en étant d'aujourd'hui. Le design, avant tout marqué par l'innovation, crée ce qui n'existe pas ou pas encore, avec le souci de rendre service, de produire des objets fonctionnels et décoratifs, adaptés aux besoins usuels, tout en étant écologiquement intelligent et socialement responsable.

S'ancrer dans une culture

La création pourrait se suffire à elle-même, ouverte à toutes les influences. Pour Cheikh Diallo, elle n'a de sens que si elle s'ancre dans une culture : « Quand j'ai créé mon entreprise de design, j'ai eu cette chance de voyager dans le monde et travailler dans beaucoup de pays. Toutefois, j'ai décidé à un moment donné de produire au Mali pour créer du "made in Mali". Parce que je travaille avec les artisans locaux, mon combat est de valoriser ces mains d'or et de faire en sorte que le travail de ces artisans soit de haute gamme ». Ses créations reflètent donc une identité forte, liées aux savoir-faire traditionnels de l'artisanat local.

Dès lors celui qui produit lui-même ses pièces, réalisées par des locaux, a eu pour objectif de capitaliser le savoir-faire artisanal malien. Il a commencé par décloisonner les métiers,

casser les frontières et créer des objets sur lesquels tout le monde peut intervenir. Cheikh Diallo a créé un véritable laboratoire, avec à ses côtés des étudiants venant des écoles d'art. « Notre bataille est de dire "le savoir-faire ne peut pas que passer par le façonnage industriel. Il fallait venir en Afrique, dire que la valeur de la main était également une valeur sûre. Ce savoir-faire, c'est l'ancre d'une culture. Parce que si on abandonne le savoir-faire, c'est une partie de la culture qui disparaît. Et si cela disparaît, on disparaît avec, notre identité culturelle s'effiloche », estime-t-il.

En projet, Cheikh Diallo prévoit de créer une école de formation au design pour l'Afrique de l'ouest, où consommateur, fabricant comme étudiant, pourront collaborer, s'enrichir mutuellement en cherchant des solutions pour la vie quotidienne. Avec toujours l'objectif d'insérer les artisans dans la chaîne de production et faire comprendre aux autres que leurs mains ont de la valeur. Et qu'une main peut sauver beaucoup de choses, dont la culture. Le dernier projet de Cheikh Diallo est un bateau, conçu comme une école mobile pour aller former les jeunes un peu partout. Ce sera aussi une scène flottante, pouvant proposer théâtre et danse. Qu'il s'agit de faire descendre le fleuve jusqu'à Gao...

Zeinabou Fofana
Source : Mali Tribune



Burkina : « La suspension immédiate » de RFI « jusqu'à nouvel ordre »

Le pays reproche entre autres à la radio d'avoir relayé un « message d'intimidation » attribué à un « chef terroriste ». Censure ou avertissement ? Le Burkina Faso a ordonné ce samedi « la suspension immédiate et jusqu'à nouvel ordre » de Radio France Internationale (RFI), lui reprochant notamment d'avoir relayé un « message d'intimidation » attribué à un « chef terroriste », a annoncé le porte-parole du gouvernement burkinabé.



En ayant relayé ce message, RFI « contribue ainsi à une manœuvre désespérée des groupes terroristes en vue de dissuader les milliers de Burkinabés mobilisés pour la défense de la Patrie », indique un communiqué signé du porte-parole, Jean Emmanuel Ouedraogo. Au début de la semaine, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, affilié à Al-Qaïda), avait diffusé une vidéo dans laquelle l'un de ses chefs au Burkina Faso menaçait de s'attaquer à des villages défendus par des Volontaires de la défense de

la patrie (VDP), supplétifs civils de l'armée, qui vient d'en recruter 90.000 en trois semaines pour faire face à la recrudescence des attaques djihadistes.

« UNE INFORMATION MENSONGÈRE »

Le gouvernement reproche également à RFI, radio publique française, d'avoir repris dans sa revue de presse de vendredi « une information mensongère, indiquant que : "Le président de la transition, le capitaine Ibrahim Traoré, assure qu'une tentative de coup d'Etat a visé son pouvoir" ». Le communiqué rappelle que « le 3 novembre dernier, le gouvernement avait déjà exprimé son indignation face à l'attitude tendancieuse des journalistes de ce média (RFI) et leur propension à jeter un discrédit sur la lutte dans laquelle le peuple burkinabé est engagé pour plus de liberté et de dignité ». « Au regard de tout ce qui précède, le gouver-

nement a décidé de la suspension immédiate jusqu'à nouvel ordre, de la diffusion des programmes de Radio France Internationale sur toute l'étendue du territoire national », ajoutait-il. Un journaliste de l'AFP à Ouagadougou a constaté en fin d'après-midi qu'on ne pouvait effectivement plus écouter cette radio.

DES « ACCUSATIONS INFONDÉES »

La direction de RFI « déplore vivement cette décision et s'élève contre les accusations totalement infondées mettant en cause le professionnalisme de ses antennes », a-t-elle indiqué samedi soir dans un communiqué. « Cette coupure est intervenue sans préavis et sans que ne soient mises en œuvre les procédures prévues par la convention de diffusion de RFI établie par le Conseil supérieur de la communication du Burkina Faso », affirme-t-elle. Elle ajoute que le groupe France médias monde auquel RFI appartient, « explorera toutes les voies pour parvenir au rétablissement de la diffusion de RFI, et rappelle son attachement sans faille à la liberté d'informer comme au travail professionnel de ses journalistes ». Selon la direction de RFI, la radio est suivie chaque semaine au Burkina Faso « par plus de 40 % de la population et plus de 70 % des leaders d'opinion ».

DEUXIÈME PAYS À INTERDIRE RFI

Le gouvernement tient néanmoins « à réaffirmer à l'opinion nationale et internationale son attachement à la liberté de presse et d'opinion » et « au droit du public à l'information », mais « invite cependant au respect des règles et principes édictés en la matière dans notre pays ». Le Burkina, théâtre de deux coups d'Etat militaires en huit mois et en proie depuis 2015 à la violence djihadiste, est le deuxième pays de la région à interdire RFI cette année après le Mali, également dirigé par des militaires putschistes et frappé par les djihadistes, en mars. « Les nerfs sont à vif, cependant museler ou persécuter la presse ne transforme pas le mensonge en vérité », a estimé Newton Ahmed Barry, journaliste et ancien président de la Commission électorale nationale (CEN).

Source : 20 Minutes



Burkina Faso : Le porte-parole du gouvernement dément une « tentative de coup d'état » contre le capitaine Ibrahim Traoré

Et évoque plutôt des « velléités de déstabilisation connues et suivies »

Le porte-parole du gouvernement burkinabè Jean-Emmanuel Ouédraogo, a démenti vendredi, les informations relayées par certains médias, faisant état d'une « tentative de coup d'état », contre le capitaine Ibrahim Traoré dans la nuit de dimanche à lundi dernier.



L'information avait été relayée jeudi dans la soirée, par une radio locale se référant à une déclaration du capitaine Traoré lors d'une rencontre avec les organisations de la société civile (OSC), jeudi, et rapportée par des participants.

« Le président de la transition le capitaine Ibrahim Traoré n'a jamais évoqué le terme de tentative de coup d'État. Le président dans son face à face avec les OSC n'a pas parlé de tentative de coup d'État mais de velléités de déstabilisation », a déclaré vendredi, le ministre en charge de la communication et porte-parole du gouvernement Jean Emmanuel Ouédraogo interrogé par la presse.

« Il existe des velléités de déstabilisation et il y a tentative de coup d'État, ce n'est pas la même chose », a-t-il ajouté en marge d'une séance de formation sur les questions sécuritaires à l'endroit des hommes de médias.

« Ce que le président a dit, c'est qu'on est conscient que les velléités existent, elles sont connues, elles sont suivies, la situation est sous contrôle. Le président a parlé d'un état d'esprit de la transition aujourd'hui. L'heure n'est pas au purge, l'heure n'est pas à la chasse aux sorcières », a soutenu le porte-parole.

Ouédraogo a indiqué que la transition « n'est pas dans une dynamique de purge » et que les

autorités actuelles étaient conscientes que les événements du 30 septembre ayant conduit au coup d'Etat « ne plaisent pas à tout le monde », avant d'appeler les journalistes à plus de professionnalisme.

A lire aussi : Régionalisation et mise en œuvre de l'accord de Paix au Mali : Les pièges à éviter

« Donc, il n'a jamais été question de tentative de coup d'Etat, parce qu'elle suppose une préparation et même un début d'exécution », a conclu le ministre de la communication.

Traoré est arrivé au pouvoir après avoir renversé le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba le 30 septembre dernier, huit mois après que ce dernier ait déposé le président Roch Marc Christian Kaboré élu pour un deuxième mandat en 2020.

Les deux coups d'Etat – en moins d'une année- ont été justifiés par leurs auteurs par la dégradation de la situation sécuritaire que connaît le pays depuis 2015.

Depuis 2015, les attaques terroristes ont fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés internes, alors que plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, selon des chiffres officiels.

Le 24 octobre dernier, les autorités burkinabè ont lancé le recrutement de 50 000 combattants volontaires pour la défense de la patrie (VDP, les supplétifs de l'armée) pour soutenir l'armée dans la reconquête du territoire national.

Mardi dernier, lors d'une rencontre avec l'ambassadeur de France au Burkina Faso, Luc Halade, le Premier ministre burkinabè Apollinaire Joachimson Kyelem de Tambela a suggéré à la France de fournir « des armes et des munitions » à ces combattants volontaires.

Source : AA/Ouagadougou/Dramane Traoré

Assemblée générale ordinaire du CNOSM : 2021, une année de doute bouclée sur une note d'espoir

Le Comité National Olympique et Sportif du Mali (CNOSM) a tenu son Assemblée générale ordinaire (AGO), le samedi 3 décembre 2022 à son siège. Présidée par Habib Sissoko, la cérémonie d'ouverture de cette session a enregistré la présence des membres du Comité Exécutif du CNOSM, des représentants des Fédérations nationales sportives, du représentant du sponsor Moov Africa Malitel et du président de l'Association des Journalistes Sportifs du Mali (AJSM). On notait également la présence de Mme Kéita Aminata Maïga, présidente de l'Académie Nationale Olympique du Mali.



L'ordre du jour a porté, entre autres, sur la vérification des mandats, l'adoption du procès-verbal de l'AGO de l'exercice 2020, la présentation et l'adoption des rapports 2021 (le rapport d'activités du Secrétaire général et celui financier du Trésorier général). En effet, après l'examen minutieux des documents soumis à leur appréciation, ceux-ci ont été adoptés par les représentants des fédérations par l'assemblée générale.

Elles ont tenu à adresser leurs remerciements et félicitations au président Sissoko et à son équipe. «**Nous n'avons pas d'observations et nous vous félicitons pour la qualité des documents présentés... Merci pour tout ce que vous faites pour les fédérations. Nous sommes ensemble et les fédérations me chargent de vous rassurer de leur soutien**», ont souligné les fédérations dans une déclaration lue par leur porte-parole, M. Adama MARIKO (Fédération malienne de karaté).

Elles ont été remerciées à leur tour par le président du CNOSM pour «**le travail accom-**

pli». Par leur quitus donné aux différents rapports, a souligné Habib SISSOKO, «**vous administrez la preuve que vous êtes les maîtres du jeu. Cela me remplit de fierté. Je suis honoré d'avoir conduit la session annuelle dans l'esprit du dialogue**».

Il a souhaité que la prochaine AGO soit préparée avec «**la même clairvoyance et la même sagesse**» en tirant profit de «**l'utile expérience**» acquise.

«**Depuis des années, nous avons ensemble relevé les défis. Les défis de demain sont la cohésion de notre association et la participation au grand rendez-vous de la jeunesse du monde : les Jeux Olympiques Paris 2024. Nous avons besoin d'une énergie renouvelée pour réussir cela. Nous le ferons ensemble dans l'entente et la solidarité. Nous le ferons ensemble grâce à un esprit de responsabilité et d'engagement**» a-t-il ajouté.

Aussi, dans son discours d'ouverture, le président du CNOSM n'a pas manqué de remercier

la famille du sport et de l'olympisme, au Ministre de la Jeunesse et des Sports (Chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne), M. Mossa Ag ATTAHER, pour «**la constance de son engagement et son adhésion à l'idéal olympique**». Il a aussi rendu hommage à l'AJSM pour «**sa contribution dans le renforcement et le partage des idéaux de l'olympisme**».

Profitant de l'occasion, Habib Sissoko a également manifesté sa reconnaissance aux sponsors, particulièrement à Moov Africa Malitel (sponsor officiel du CNOSM) et Orange-Mali (sponsor officiel du football et du basket-ball) «**devenus les adeptes de la religion sport**».

Il a également rappelé que leur soutien à l'olympisme peut constituer, comme le disait le Baron de Coubertin, «**une école de pureté morale dans un monde actuel menacé de toutes parts de périlleuses déchéances**»!

■ Binadjan Doumbia

Coupe du Monde Qatar 2022 : Clap de fin pour le Sénégal

Le deuxième match comptant pour les 1/8 de finale de la coupe du monde 2022 au Qatar, a vu l'Angleterre briser le rêve d'un quart de finale des Sénégalais et de leurs supporters du continent et d'ailleurs.

Les Anglais ont sévèrement battu les Lions de la Téranga sur le score sans appel de 3-0, devant 65 000 spectateurs, au stade Al Bayit, dans un match qu'ils ont mené de bout en bout.



Le miracle n'aura pas eu lieu à la grande déception des Sénégalais, qui étaient sur les nuages sans doute, après leur exploit en phase de poule, qui a vu les Lions de la Téranga revenus d'une défaite 0-2 face aux Pays bas, enfiler deux victoires successives avec 5 buts au total.

En battant le Sénégal, l'Angleterre a fait respecter la hiérarchie et le continent Africain, voit ses chances d'accéder au quart de finale s'amincir, en attendant la sortie du Maroc. Ce dimanche 4 Décembre, le stade Al Bayit a été très tôt pris d'assaut par les supporters Sénégalais avec comme d'habitude, une animation haut en couleurs et riche en rythmes par « Allez Casa », et « Lebougui », gonflés à bloc, et très confiants. Les Sénégalais ont résisté à l'ogre Anglais pendant 30 minutes, s'offrant au passage deux bonnes occasions, qui semblaient augurer d'une haute prestation à la hauteur des attentes.

Ainsi sur un centre de Krépin Diatta (22ème mn) sur le flanc droit de l'attaque, Boulay Dia manque sa reprise, en effleurant le ballon. Ismaël Sarr à l'affût réclame un pénalty sur l'action, pour une main de la défense ayant dévié la trajectoire. Sans succès.

Dans les gradins crépitent les tam-tam et autres Assiko des supporters au grand dam de leur homologues Anglais, moins bruyants, moins colorés, mais surs de leur fait.

A la 31ème minute, les Sénégalais avaient encore la maîtrise de la possession du ballon et Ismaël Sarr, très présent sur le front de l'attaque, délivre une bonne occasion à Boulay Dia qui cadre un tir mal appuyé, qui a permis au portier d'effectuer un arrêt...reflexe.

C'est le moment choisi par les coéquipiers de Harry Kane, pour prendre les choses en main et conduire à l'échafaud l'équipe nationale du Sénégal. En effet celui qui sera le bourreau des Lions, Saka sème la frayeur dans la défense des Sénégalais, met sera stoppé net par le gardien Edouard Mendy, qui n'était pas non plus dans un grand jour.

A la 38ème minute, sur un centre de Bellingham, Henderson ouvre le score et trace la voie à ses coéquipiers. On avait à ce moment précis on pensait voir les Lions allaient aux vestiaires avec ce score. Jouable. C'est sans compter avec le capitaine des Anglais, Harry Kane qui ajoutera un deuxième but, qui ouvre son compte dans cette compétition, avant d'aller aux oranges.

Le spectre d'une défaite cuisante commence à planer au-dessus de Al Bayat stadium, tétanisant les travées où, pourtant, les Tam Tam poussaient les Lions pour un sursaut d'orgueil dont ils ont habitué leurs inconditionnels.

Le coach Aliou Cissé remaniera son équipe avec les entrées de la légion Marseillaise Bamba Dieng, et Pape Guéye, ainsi que Pape Matar Sarr, mais la messe semblait dite, puisqu'un tir vicieux de Kane a obligé le gardien de Chelsea, Mendy, de s'y prendre par deux fois pour écarter le danger.

Une action qui consacre l'ascendance psychologique des Anglais sur leur adversaire du jour, et engage un naufrage du collectif des Lions, à qui rien plus ne réussira.

A la 55ème minute, le sociétaire d'Arsenal, Sakka Bukayo, sur un centre de Foden, marque un superbe but, scelle le sort des Lions. L'affaire pliée, il pouvait céder sa place.

Ainsi les espoirs du continent d'accéder à la phase des quarts de finale, pour rester au moins sur sa plus grande performance dans cette coupe du monde, reposent sur les épaules des autres Lions, ceux dits de l'Atlas au royaume Chérifien. Le Maroc, rappelons-le, qui doit affronter le géant Espagnol.

Privés de leur buteur et capitaine Sadio Mané, blessé avant la compétition et de l'expérience de Cheikhou Kouyaté et Idrissa Gana Guéye leur meneur, les Lions Sénégalais savaient devoir livrer des combats épiques pour sauver leur peau.

A Dakar, cette défaite n'en est pas moins amère, au coup de sifflet final, la Ville était d'un silence de cimetière, mais délivrée de l'ambiance anxigène qui a prévalu toute la matinée, tant le match était à la fois attendu et redouté.

Aliou Cissé et ses hommes auront quand même fait très fortes impressions et ont véritablement fait respecter leur standing dans le football mondial.

Le Ghana, le Cameroun et la Tunisie sortis plutôt ont tout de même emprunté la grande porte et Rigoobert Song, peut se consoler d'une victoire sur le quintuple champion du monde : le Brésil.

La France qui rêvait d'une revanche contre le Sénégal à en supporter les Lions dans ce match devra attendre.

Samba Moussa LY
Correspondant à Dakar



Bélier (21 mars - 19 avril)

Pluton dans votre maison de la carrière vous amène des transformations en profondeur. Il se peut que vous ayez à quitter votre emploi pour explorer de nouveaux territoires bien plus intéressants. Vous êtes stimulé et aux aguets pour saisir les opportunités qui se présentent.

La Lune noire en relation avec Mercure et le Soleil pourvoit à vos besoins matériels sans que vous ayez à vous en soucier. Vous êtes aidé là-haut, même si vous ne comprenez pas bien d'où cette manne financière peut provenir.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous êtes partout à la fois, ce ne sont pas les tâches de travail qui freineront vos élans, au contraire, plus il y en a, plus ça vous motive. Quitte à rentrer épuisé chez vous ce soir, vous y mettez toute votre énergie. Quel courage !

Si dernièrement vous avez fait des choix difficiles, aujourd'hui de bonnes affaires financières pourraient voir le jour. Vous n'en croyez ni vos yeux, ni vos oreilles, et pourtant c'est bien réel, vous pouvez gagner de l'argent. Foncez.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous privilégiez l'esprit d'équipe dans votre travail. Vous ne voulez plus faire cavalier seul. C'est une très bonne initiative, qui porte ses fruits. Vous pourriez même avoir envie de vous associer dans votre activité professionnelle.

Votre situation financière pourrait se modifier ces temps-ci. Pluton, dans le secteur des finances, apporte avec lui des transformations. Avec son bon aspect au Soleil, ces transformations pourraient devenir des gains, dus à votre seule capacité de réussite.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'activité actuelle laisse à désirer. L'organisation n'est plus ce qu'elle était. Le laxisme actuel vous rend nerveux. Une dispute peut éclater avec l'un de vos bons collègues. Le vent tourne et vous donne envie de rompre. Envisager une rupture est possible.

Essayez de différer les emplettes. Des coups de coeur sur des accessoires sont mal venus. Vous pouvez craquer pour des gadgets décoratifs pour l'habitat. Comparez les prix, cela peut vous aider à réaliser des économies. La stabilité vous accompagne.



Lion (22 juillet - 23 août)

C'est une période faste pour votre réputation. Vous êtes bien considéré dans votre domaine et vous pouvez recevoir d'alléchantes propositions de partenariat. Attention, il se pourrait bien qu'il ne s'agisse que d'une promotion commerciale assez brève dans la durée.

Mercure en conjonction au Soleil, vous apportera sûrement une bonne nouvelle concernant un gain que vous attendiez. Il se peut que cet argent soit encore caché pour le moment. Mais les choses sont en gestation et vont bientôt éclore au grand jour.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous pourriez avoir affaire à quelques difficultés ou à des conflits professionnels avec vos collègues, il sera difficile, voire impossible de les éviter. Cependant, ne pas porter d'attention est la meilleure solution. Demain tout ira mieux.

Il y a des dépenses imprévues qui viennent se greffer à votre budget, soit un rappel de charges soit des travaux pour votre logement à faire en urgence, c'est une contrariété que vous auriez préféré éviter, mais vous n'avez pas le choix.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Au travail, ne vous laissez pas déborder par vos émotions ! Votre imagination pourrait vous jouer des tours, vous pourriez voir des problèmes là où il n'y en a pas ! Votre dévotion fait l'unanimité au sein de votre équipe, n'en doutez pas. Des dépenses imprévues pourraient arriver, et avec elles des petits désagréments. Comme par exemple une fuite d'eau ou un lave-linge en panne ! Mais vous saurez très bien y faire face et contrôler ces contretemps, n'avez aucune crainte !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercure en Scorpion vous donne des idées intéressantes. Vous multipliez des démarches pour un nouveau poste. Les fonctions convoitées peuvent avoir un rapport avec une stratégie. En effectuant les recherches, la prudence sur les contrats est recommandée.

La prudence est conseillée. Elle vous demande de faire des concessions. Vous devez faire attention à ne pas céder aux pulsions. Des coups de coeur risquent de vous faire craquer. Si vous faites du shopping, fixez un budget. Essayez de ne pas le dépasser !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Uranus va faire exploser dans votre vie, toutes les barrières qui vous empêchent d'avancer. Vous aurez ainsi le champ libre pour exprimer votre créativité. Ainsi, si votre entreprise subit d'importantes transformations, c'est pour mieux s'adapter aux nouvelles exigences du marché.

Là aussi, Neptune peut apporter un certain flou, car il est en carré à Vénus qui représente aussi les valeurs. Votre visibilité est limitée pour le moment. Une certaine brume plane sur vos projets. Le moment est propice pour réfléchir à la suite.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Du côté professionnel tout est plus simple et plus limpide. Vous retrouvez une certaine tranquillité, et ce n'est pas pour vous déplaire, cette situation vous l'attendiez depuis longtemps. Vous ne renoncez pas à un projet de grande envergure.

Vous prenez une belle revanche sur les jours passés, cher ami Capricorne, votre minutieuse gestion porte enfin ses fruits. Vous avez su anticiper, prévoir, et maintenant vous pouvez même mettre un peu d'argent de côté pour vos futures vacances.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans le domaine professionnel, un léger manque d'efficacité pourrait se faire ressentir. Restez vigilant et à l'écoute de votre corps. Vous débordez d'énergie, attention à ne pas vous épuiser ! Ménagez-vous et restez dans le contrôle.

Une bonne nouvelle de l'étranger pourrait avoir un impact positif sur vos finances. Peut-être un oncle d'Amérique qui se montrerait généreux ? Ou alors votre projet immobilier s'est concrétisé et vous en récoltez à présent les bénéfices... Tout est possible.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous rêvez à une activité plus énumérée. Un manque de trésorerie motive une recherche d'emploi. Cette démarche peut prendre bien plus de temps que prévu. Vous devenez hésitant et facilement influençable. Le choix vers une reconversion est possible.

Un manque de trésorerie vous oblige à faire des concessions. Vous ne pouvez à la fois dépenser pour les loisirs et assumer les charges. Vous êtes sur le fil du rasoir, à jongler avec un découvert. Malgré la situation, vous tirez votre épingle du jeu.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 cm n°2022-24/agg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 5000 techniciens impliqués dans la mise en œuvre de la réforme de la justice, entre autres domaines et à ce jour pas de démission en vue. Suite à l'annonce de la démission de plusieurs juges, le Président a demandé à ces derniers de rester à leur poste.</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !</p>	<p>Le Mali a-t-il la capacité de gérer la pandémie de COVID-19 ? Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Conférence de presse sur le bilan de la transition : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Essouffeur Mahamadou, son médiateur contesté !</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ !</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23